



RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2018, je fais rapport aux citoyens et citoyennes des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton, (s.e.n.c.r.l.).

L'exercice financier 2017 s'est soldé par un excédent de 247 127\$. Ce montant résulte de recettes se chiffrant à 733 355\$, comparativement aux dépenses de 699 160\$, donc un surplus de 34 195\$ auquel divers éléments de conciliation à des fins fiscales s'ajoutent, soit un montant de 212 932\$ (amortissement des immobilisations, produit de cession sur véhicules et équipement, remboursement de la dette à long terme et affectations), tel qu'audité par le vérificateur externe.

Réalisations 2017

Sur les charges totales de 699 160\$, près de la moitié constitue des frais pour des obligations incontournables ou des quotes-parts non discutables:

- Quotes-parts de la MRC: 22 739\$
- Sûreté du Québec: 19 084\$
- Gestion des matières résiduelles: 37 736\$
- Amortissement des immobilisations: 68 177\$
- Salaires des employés et des élus (charges sociales incluses): 230 250\$

En 2017, la municipalité a diminué de 28 699\$ sa dette à long terme découlant du contrat de location-acquisition du tracteur versatile New-Holland avec souffleur et chargeur.

Des demandes de subvention ont été déposées dans le programme "Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRL) et dans le programme "Redressement des infrastructures routières locales" (RIRL), pour lesquelles nous avons reçu les accords de principe. L'aide financière demandée peut atteindre 75% des montants admissibles au programme AIRL pour la réalisation de travaux sur le 3e Rang de Massé. Quant au programme RIRL, l'aide financière peut atteindre 90% des montants admissibles pour des travaux prévus sur le 2e Rang de Massé et une portion de la route du Portage.

Des travaux de reprofilage de fossés ont été réalisés pour le 4e-et-5e Rang de Massé sur une distance de 2.5 km des deux côtés du chemin pour un montant de 15 521\$. Des travaux de rechargement de gravier pour correction de chemin ont été réalisés sur différentes routes de la municipalité, route Sainte-Jeanne-d'Arc, 1er Rang de Massé, 2e Rang de Massé, 3e Rang de Massé, route du Portage, chemin Mistigouguèche.

Également, des travaux ont été faits suite aux inondations survenues en mai 2017 pour lesquels une demande d'aide financière pour un montant de 24 477\$ a été déposée au Ministère de la Sécurité Publique dans le cadre du programme général d'aide financière lors de sinistres.

Le ratio d'endettement total à long terme du 100\$ de la richesse foncière uniformisée est de 0.32\$.

En caisse au 31 décembre 2017

- Compte courant : 100 115.90\$
- Compte Avantage Entreprise Desjardins (placement) : 162 243.40\$

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2017 démontre que la municipalité est en bonne situation financière.


Maurice Chrétien, maire